

## Ensemble scolaire Sainte Jeanne d'Arc

### LES TARIFS 2024-2025

<b>1 – Contribution des familles (tarif mensuel)</b>	<b>MATERNELLE</b>	<b>PRIMAIRE</b>	<b>COLLEGE</b>
- 1er enfant	☐ 50,00 €	☐ 59,00 €	☐ 69,00 €
- 2ème enfant	☐ 42,00 €	☐ 51,00 €	☐ 61,00 €
- 3ème enfant	☐ 27,00 €	☐ 33,00 €	☐ 42,00 €
- 4ème enfant et plus	☐ 13,00 €	☐ 15,00 €	☐ 20,00 €
<b>2 - Demi-pension</b>			
* Carte de 10 repas	☐ 47,00 €	☐ 55,00 €	☐ 58,00 €
* Forfait par mois sur 10 mois <i>Forfait proratisé qui doit être pris en début d'année. Remboursement seulement en cas de maladie (plus de 5 jours avec certificat médical).</i>	☐ 60,00 €	☐ 70,00 €	☐ 73,00 €
<b>3 – Frais occasionnels</b>			
Repas occasionnel (prix d'un ticket)	☐ 5,50 €	☐ 7,00 €	☐ 7,00 €
<u>Garderies matin et soir</u>		Du CP au CE2	
* Carte de 20 garderies	☐ 35,00 €	☐ 35,00 €	
* Forfait par mois sur 10 mois	☐ 20,00 €	☐ 20,00 €	
<u>Étude soir dirigée (goûter fourni)</u>		CM	
* Carte de 20 études		☐ 70,00 €	☐ 70,00 €
* Forfait par mois sur 10 mois		☐ 35,00 €	☐ 35,00 €

#### **Les prélèvements sont répartis sur 10 mois (échéance tous les 5 du mois).**

Les parents sont informés chaque année de l'évolution des différents tarifs et l'établissement s'engage à ne pas augmenter ces tarifs au cours de l'année scolaire, sauf si de nouveau, nous étions confrontés à des faits exceptionnels impactant certains coûts (restauration, énergie...).

**COLLEGE :** Pour les livres scolaires et le matériel mis à la disposition de chaque élève, une caution d'un chèque de 100 euros sera demandé. Il sera rendu en fin d'année, déduction faite de la valeur des dommages occasionnés par l'élève et sous réserve d'une situation à jour avec le service comptable.

**Toute situation financière ou particulière peut être étudiée avec la direction**

**Cotisation APEL de 20 Euros : elle sera facturée en septembre et remboursée en cas de désaccord.**



# Ensemble scolaire Sainte Jeanne d'Arc